



Ville de
Mercier

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné qu'il y aura séance spéciale du conseil municipal, le 12 décembre 2023 à 20 h pour l'adoption du budget de la Ville de Mercier pour l'exercice financier 2024 et du programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026.

Cette séance aura lieu à la salle du conseil municipal au 869, boul. Saint-Jean-Baptiste, 2^{ème} étage, Mercier, et les délibérations du Conseil, de même que la période de questions, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

Donné à Mercier, ce 29 novembre 2023.

Denis Ferland, avocat
Greffier